

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier		N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision :	01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision :	5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

1. Objet

Cette procédure décrit les étapes à suivre en cas de déversement d'un produit pétrolier. S'assurer que les actions appropriées sont prises pour réduire l'impact environnemental lors d'un déversement accidentel d'un produit pétrolier et respecter les exigences légales et corporatives.

2. Portée

Cette procédure s'applique au secteur de gestion d'installations de BGIS Les Solutions E&M Inc. (« **Solutions E&M** ») et aux activités faisant partie de la portée des services destinés au client.

3. Rôles et responsabilités.

3.1. Premier intervenant

- Protéger les personnes et les biens et réduire l'impact environnemental.
- Évaluer les risques pour les personnes et l'environnement.
- Sécuriser l'emplacement et réduire au minimum le potentiel d'impact environnemental lorsqu'il est sécuritaire de le faire.
- Établir le contact initial avec les autorités appropriées et le client (1-877-BELL-ENV).
- Aider lorsque requis durant l'intervention.

3.2. Solutions E&M Services environnementaux (SE)

- Assumer la responsabilité générale de l'élaboration de la procédure.
- Superviser chaque étape de la procédure conformément aux lois et normes en vigueur.
- Rapporter l'état final de l'intervention au client.

3.3. Gestionnaire d'installations

- Gérer les services et les procédés qui appuient les activités de base de l'entreprise.
- Assister le gestionnaire de projet ou les SE dans l'exécution des différentes étapes du processus.

3.4. Professionnel au soutien à la clientèle (PSC)

- Recueillir et enregistrer l'information telle que communiquée.

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier		N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision :	01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision :	5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

4. Procédure

4.1. MESURES PRÉVENTIVES		
Étapes	Actions à réaliser	Responsable
4.1.1.	Identifier les sites représentant des risques de déversement de produits pétroliers et s'assurer que des trousse de déversement sont facilement accessibles pour répondre à ce type d'incident. Voir <i>Gestion des trousse d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures</i> (PROC-ENV-BELL-144) pour le contenu minimalement exigé des trousse de déversement.	Gestionnaire d'installation
4.1.2.	S'assurer que l'affiche de premiers répondants est disponible près de tous les réservoirs de produits pétroliers et aux endroits où il existe un risque de déversement de produits pétroliers.	SE
4.1.3.	S'assurer que les techniciens en bâtiment et les autres membres du personnel concernés se sont familiarisés avec cette procédure, connaissent l'emplacement des trousse de déversement et sont adéquatement formés pour les utiliser. Lors que la trousse de déversement ne peut être placée en évidence, son emplacement devrait être écrit sur l'affiche de premiers répondants. La procédure Bell ENV 017 : <i>Procédure d'intervention et d'utilisation des trousse d'intervention en cas de déversement</i> , peut être consultée aux fins de formation.	Gestionnaire d'installation

4.2. DÉCOUVERTE D'UN DÉVERSEMENT (ACTIONS IMMÉDIATES)		
Étapes	Actions à réaliser	Responsable
4.2.1.	Éviter l'inhalation de fumée et le contact direct avec la peau.	Premier intervenant
4.2.2.	Identifier le produit déversé et évaluer le risque de feu ou d'explosion.	Premier intervenant

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier		N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision :	01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision :	5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

4.2.3.	Lorsque la sécurité est menacée, contacter immédiatement les services locaux d'urgence (police/pompiers) ainsi que le centre du service à la clientèle au 1-800-363-2921 ou au 1-866-771-1214 pour de l'assistance et suivre leurs instructions. Suivre les instructions seulement si elles ne mettent pas à risque votre sécurité et celle des autres.	Premier intervenant
4.2.4.	Si nécessaire, sécuriser les lieux pour prévenir l'entrée de personnes non autorisées.	Premier intervenant
4.2.5.	Éliminer toutes les sources possibles de chaleur qui pourraient déclencher un feu. Éteindre les moteurs et les équipements. Fermer les valves de sécurité s'il y a lieu.	Premier intervenant
4.2.6.	Prendre la trousse de déversement et enfiler les équipements de protection appropriés.	Premier intervenant
4.2.7.	À l'aide du matériel approprié de la trousse de déversement, bloquer l'accès aux drains et égouts, puis contenir et nettoyer le déversement.	Premier intervenant
4.2.8.	Si possible, arrêter la fuite en utilisant le tube de pâte de colmatage de la trousse de déversement.	Premier intervenant
4.2.9.	Rapporter l'incident au RE&E de Bell via l'Enviro-ligne au 1-877-253-5368 (1-8777-BELL-ENV).	Premier intervenant
4.2.10.	Lorsque le déversement peut être géré avec le matériel et le personnel sur le site, procéder au nettoyage.	Premier intervenant
4.2.11.	Si le déversement ne peut être contenu par le personnel à l'aide du matériel sur place, appeler le centre du service à la clientèle au 1-800-363-2921 ou au 1-866-771-1214 pour demander une trousse de déversement appropriée ou encore l'assistance d'un entrepreneur approuvé.	Premier intervenant
4.2.12.	Aviser immédiatement le gestionnaire d'installation ou son remplaçant (s'il n'est pas le premier intervenant).	Centre de service à la clientèle (CSC)

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier		N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision :	01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision :	5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

4.3. MESURES POST-DÉVERSEMENT		
Étapes	Actions à réaliser	Responsable
4.3.1.	Ramasser tous les absorbants et autres matériels souillés et les placer dans les sacs de récupération ou, si nécessaire, dans le baril de la trousse de déversement. Les déposer ensuite dans une aire désignée ou les apporter au centre de travail le plus près.	Gestionnaire d'installation
4.3.2.	S'assurer que le matériel de nettoyage est éliminé selon toutes les politiques et les procédures de gestion d'élimination et de transport des matières dangereuses pertinentes, tel qu'énoncé dans <i>Gestion des matières résiduelles dangereuses</i> (PROC-ENV-BELL-142)	Gestionnaire d'installation
4.3.3.	Aviser l'Enviro-ligne au 1-877-235-5368 (1-8777-BELL-ENV) que l'incident a été géré.	Gestionnaire d'installation
4.3.4.	S'assurer que le matériel utilisé dans la trousse de déversement est remplacé et que celle-ci est remise à sa place (voir <i>Gestion des trousse d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbure</i> (PROC-ENV-BELL-144)	Gestionnaire d'installation
4.3.5.	Évaluer la nécessité de réaliser une évaluation environnementale du site. Si requise, suivre <i>Caractérisation environnementale des sols et eaux</i> (PROC-ENV-BELL-130)	SE

5. Définitions

Urgence environnementale : Toute situation qui requière une réponse immédiate au-delà des procédures normales, pour pouvoir prévenir ou limiter les dommages causés à l'environnement.

Incident environnemental : Situation imprévue qui pourrait avoir un impact négatif sur l'environnement ou qui pourrait résulter en une non-conformité en vertu d'une réglementation environnementale. Tous les déversements de produits pétroliers sont considérés comme étant des incidents environnementaux.

Produit pétrolier : Les produits pétroliers comprennent les carburants à base d'hydrocarbure, les huiles et les graisses.

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier		N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision :	01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision :	5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

Équipement de produits pétroliers : Les équipements de produits pétroliers comprennent les différents types d'équipements utilisés pour entreposer, transférer, distribuer, transporter et livrer des produits pétroliers.

Réservoir : Équipement destiné à l'entreposage d'un produit pétrolier, incluant les équipements connexes.

6. Ouvrages de référence

- 1) WI-ENV-BELL-311: Définitions génériques pour procédures environnementales
- 2) Bell ENV 016 Déclaration des incidents environnementaux
- 3) Bell ENV 017 Procédure d'intervention et d'utilisation des troussees d'intervention en cas de déversement
- 4) PROC-ENV-BELL-144: Gestion des troussees d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures
- 5) PROC-ENV-BELL-151: Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier
- 6) PROC-ENV-BELL-130: Caractérisation environnementale des sols et eaux
- 7) PROC-ENV-BELL-142: Gestion des matières résiduelles dangereuses
- 8) Affiche de premiers répondants

7. Dossiers

Nom du dossier	N° de formulaire	Classification des données	Détenteur du dossier	Emplacement du dossier	Durée d'archivage minimale
Environnement		Contenu confidentiel		Site SharePoint	10 ans

8. Historique de révision

N° de version	Date	Responsable ou approbateur du document	Résumé des modifications
1.0	30-01-2009	Gestionnaire principal	Original
2.0	27-09-2011	Gestionnaire principal	Mise à jour des hyperliens
3.0	27-01-2014	Gestionnaire principal	Mise à jour du modèle et du numéro de la procédure.

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier		N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision :	01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision :	5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

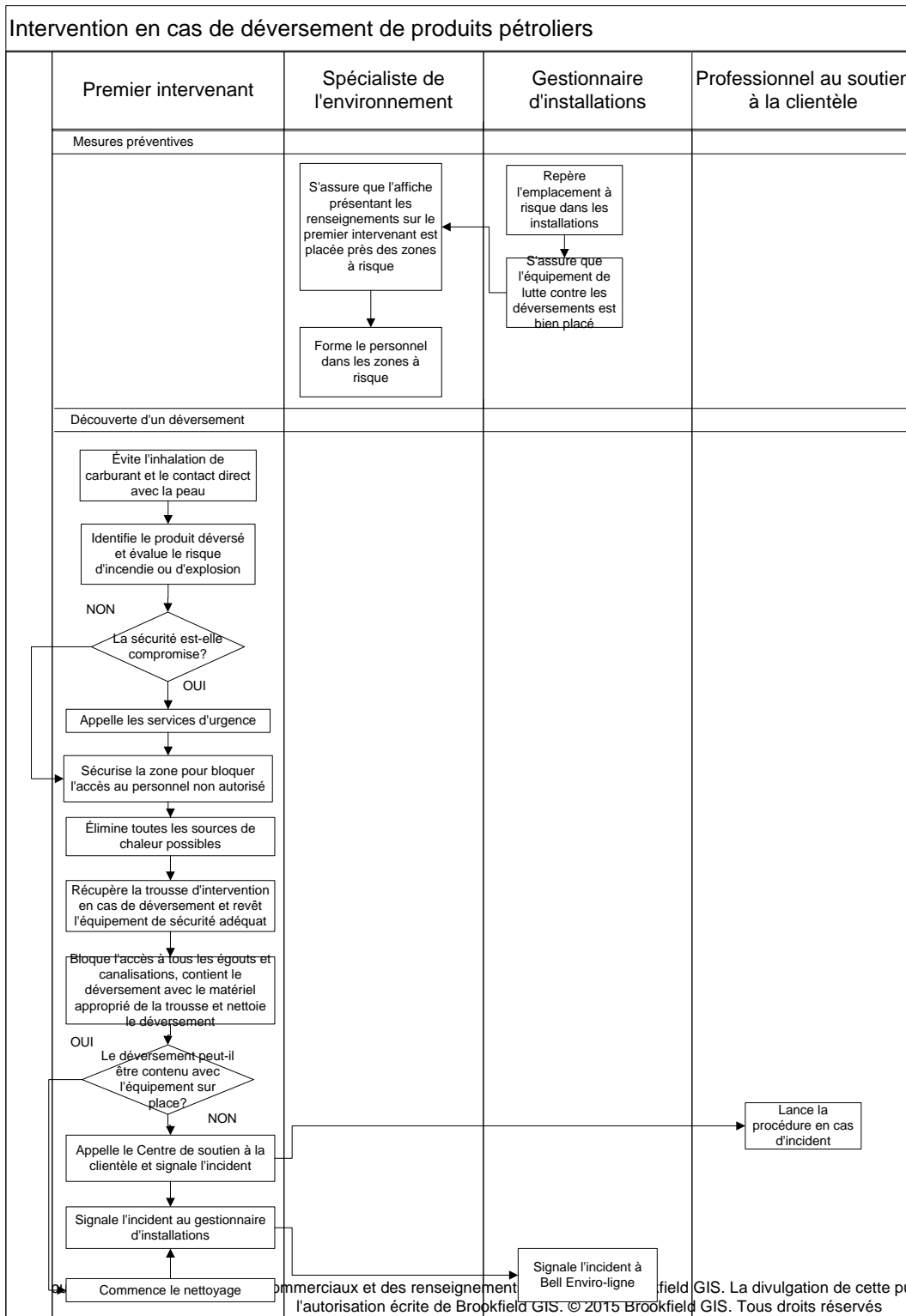
			Ordre des étapes des sections 5.2 et 5.3 révisé.
4.0	01-03-2015	Gestionnaire principal	Mise à jour du document pour satisfaire aux nouvelles normes de formatage
5.0	17-01-2017	Gestionnaire principal	Mise à jour générale de la procédure

9. Schéma

Page suivante

Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier	N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision : 01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision : 5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.



Titre du processus :	Procédure d'urgence en cas de déversement d'un produit pétrolier	N° du document :	PROC-ENV-BELL-151
Auteur :	Jim Fry	Spécialiste de la qualité	Date de révision : 01-17-2017
Propriétaire de processus :	Simon Forget	Gestionnaire principal, Environnement	N° de révision : 5.0

Les exemplaires téléchargés et imprimés ne sont pas contrôlés.

Intervention après un déversement de produits pétroliers

